



Brest
MÉTROPOLE & VILLE

Benchmark SPASER

2024

Introduction & remerciements

Dans le cadre de l'élaboration du SPASER commun de Brest Métropole et de la ville de Brest, et en complément notamment de la notice méthodologique de France Urbaine sur les SPASER et des nombreux outils mis à disposition par la CGDD sur RAPIDD, une étude approfondie des SPASER des acheteurs publics du Grand Ouest publiés postérieurement à la loi Climat et Résilience a été réalisée au 1^{er} semestre 2024.

Intégrant le SPASER commun de Brest Métropole et de la ville de Brest adopté à l'automne 2024, le présent benchmark concerne les acheteurs publics du Grand Ouest suivants :



Sans prétendre à l'exhaustivité, il vise à restituer les éléments qui nous ont paru importants lors de l'élaboration du SPASER de Brest Métropole et de la ville de Brest. Conçu comme une photographie du contenu des SPASER publiés, il a été réalisé uniquement sur la base de ceux-ci et non pas sur des questionnaires ou entretiens spécifiques avec les collectivités concernées. Ainsi, il se veut aussi fidèle que possible au contenu des SPASER qu'il comprend. Puisse ce benchmark être aussi utile aux acheteurs publics notamment en phase d'élaboration ou de révision de leur SPASER qu'il ne l'a été pour Brest Métropole.

Nous remercions le département des Côtes d'Armor, le département d'Ille & Vilaine, la Région Bretagne, Nantes métropole, la ville de Lorient, Lorient agglomération et Angers Loire métropole pour leur approbation de la mise à disposition de ce présent benchmark.

Périmètre

9 SPASER *du Grand Ouest*



Sommaire

I) Caractéristiques générales des SPASER

V) Indicateurs

- Nature des indicateurs
- Indicateurs de suivi des considérations environnementales dans les contrats
- Indicateurs de suivi des considérations sociales dans les contrats
- Nombre d'indicateurs, périodicité de publication et valeur à t0
- Modalités de publication des indicateurs
- Restitution détaillée des indicateurs

II) Comitologie

III) Décomposition

- Restitution décomposition des SPASER par niveaux
- Restitution structuration des SPASER
- Restitution de la décomposition détaillée des SPASER

VI) Mise en œuvre

IV) Objectifs cibles chiffrés

- Présence et nombre d'objectifs cibles chiffrés
- Exemple d'objectifs cibles chiffrés présents
- Objectifs cibles chiffrés dans les axes environnementaux et sociaux
- Nature des objectifs cibles chiffrés
- Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés

VII) Entrées thématiques



I) Caractéristiques générales des SPASER

Caractéristiques générales des SPASER

	Désignation du document	Année d'adoption	Nombre de pages	Mot de l'élu	Glossaire	Durée du SPASER	Contrats concernés	SPASER mutualisé (Art.L2111-3 al.4 CCP)
	Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables	2024	32	Oui P3	Non	Permanent	Marchés et concessions	Oui
	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables	2023	45	Oui P2	Oui P44	2023-2028	Marchés et concessions	Non
	Schéma des achats responsables du département	2023	44	Oui P5	Non	2023-2028	Marchés et concessions	Non
	Schéma de Promotion des Achats Socialement Ecologiquement Responsables	2022	42	Oui P2	Non	2023-2025	Marchés et concessions	Non

Caractéristiques générales des SPASER

	Désignation du document	Année d'adoption	Nombre de pages	Mot de l'élu	Glossaire	Durée du SPASER	Contrats concernés	SPASER mutualisé (Art.L2111-3 al.4 CCP)
 Nantes Métropole	Schéma de promotion des achats responsables	2022	28	Oui P3	Non	2022-2026	Marché et concessions	Oui
 VILLE DE LORIENT	Schéma des achats durables	2023	28	Non	Non	Non définie	Marchés publics	Non
 LORIENT AGGLOMERATION	Schéma de promotion des achats responsables	2023	28	Oui P5	Non	2023-2027	Marchés publics	Non
 angers Loire métropole communauté urbaine	Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables	2024	44	Oui P3	Non	2024-2026	Marchés publics	Oui
 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed	Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables	2024	45	Oui P3	Oui P44	2024-2027	Marchés publics	Non



II)

Comitologie

Comitologie des SPASER

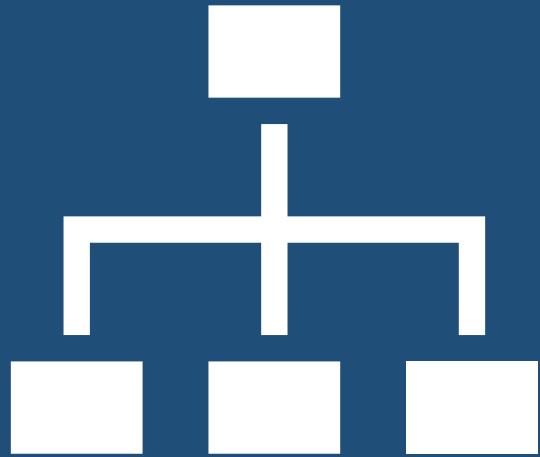
Instance(s)	Composition	Fréquence de réunion
	Comité de suivi (P5) Elus concernés par l'achat public durable (en associant les directions concernées)	Annuelle
	Comité de pilotage (P6&7 / P34) <ul style="list-style-type: none"> Vice-Président délégué aux finances, au numérique et aux contrats de territoire, Vice-Présidente déléguée à l'insertion, à l'action sociale, à l'économie sociale et solidaire et à l'égalité femmes-hommes Vice-Président délégué aux Infrastructures et aux Mobilités douces Vice-Présidente déléguée au Patrimoine immobilier et au Tourisme Président de la CAO (Commission d'Appel d'Offres) Conseillère déléguée à l'environnement Directrice Générale Adjointe pôle solidarités humaines Directeur Général Adjoint pôle transition écologique et aménagement Directeur finances et juridique Cheffe du service commande publique 	Annuelle
	Comité technique (P6&7 / P34) <ul style="list-style-type: none"> Directeur finances et juridique Cheffe du service et agents du service commande publique Directeur de l'environnement (Des personnes qualifiées peuvent également être invitées en fonction des thématiques abordées)	Trois fois par an
	Un comité achat stratégique (P11) Les deux élus en charge de la commande publique départementale et les représentants de la direction générale de la collectivité	Annuelle
	Un comité de revue des achats (P11) Les deux élus en charge de la commande publique départementale, le service commande publique, la mission développement durable et les services concernés par les dossiers à enjeux	Trimestrielle
	Un comité de pilotage de suivi (P11) les élu·e·s membres de la commission d'appels d'offres, élargi aux participant·e·s du comité de pilotage ayant élaboré le schéma	Annuelle
	« Instance d'évaluation dédiée » P2 Benchmark SPASER – Brest métropole – 2024	

Comitologie des SPASER

	Instance(s)	Composition	Fréquence de réunion
 Nantes Métropole	Non précisé	Non précisé	Non précisée
 VILLE DE LORIENT	Comité de pilotage des achats structurants (P4)	élus dont la délégation suppose un volume d'achats importants et les services concernés	Non précisée
 LORIENT AGGLOMERATION	Comité pour un achat responsable (P8)	La Vice-présidente en charge des ressources humaines et de l'achat public avec l'implication des Vice-présidents en charge de la transition écologique et en charge du développement économique et de l'emploi ainsi que du conseiller délégué en charge de la formation et de l'économie sociale et solidaire (ESS). Avec le concours du Pôle Ressource de Lorient Agglomération.	Annuelle « Fixe les orientations stratégiques en matière d'achat responsable pour l'année à venir » P8
	Groupes pour la mise en œuvre opérationnelle du SPAR (P8)	Les groupes d'acheteurs élaborent la déclinaison opérationnelle selon les orientations stratégiques fixées par le comité. (P8)	Non précisée
 angers Loire métropole communauté urbaine	Equipe de pilotage (P44)	Non précisée	Non précisée
	Codir achat (P44)	L'instance réunit la direction de la commande publique, la direction générale et le Maire-Président.	Non précisée
 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed	Comité stratégique (P38)	présidé par l'élue chargée de la commande publique, composé des membres de la commission d'appel d'offres et des élus référents sur les thématiques environnementales et sociales	Au minimum 2 fois par an
	Comité technique (P38)	regroupant des experts des services départementaux en matière d'achat et sur les thématiques en lien avec l'achat durable (environnement, insertion, handicap, développement économique et ESS). Sa composition pourra varier en fonction des sujets traités.	Annuelle : « Il rendra compte annuellement de l'avancée de la mise en œuvre du SPASER au comité stratégique » P38

III)

Décomposition des SPASER



Décomposition des SPASER

	1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
	Axe (3)	Objectif (9)	Mise en œuvre
	Engagement (4)	Fiche (9)	Objectif (31)
	Axe (3)	Chantier (5)	Objectif (20)
	Chantier (3)	Objectif (12)	Moyens de mise en œuvre
	3.	Enjeu (8)	1.1; 1.2; ...
	Axe (3)	1/; 2/; 3/...	Objectifs (9)
	Enjeu (4)	Objectif (11)	Action (31)
	Axe (6)	Action (19)	Objectif (19)
	Axe (4)	Fiche Action (15)	Leviers (42)

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
Axe 1	Objectif 1	Mise en œuvre
	Objectif 2	
	Objectif 3	
Axe 2	Objectif 4	Mise en œuvre
	Objectif 5	
	Objectif 6	
Axe 3	Objectif 7	Mise en œuvre
	Objectif 8	
	Objectif 9	

Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Responsabilité sociale	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité économique
<p>Objectif 1: Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P10)</i></p>	<p>Objectif 4: Agir en faveur du climat <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P17)</i></p>	<p>Objectif 7: Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises et notamment des TPE/PME <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P21)</i></p>
<p>Objectif 2: Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P12)</i></p>	<p>Objectif 5: Promouvoir l'économie circulaire et la préservation des ressources <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P18)</i></p>	<p>Objectif 8: Développer les achats auprès des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P22)</i></p>
<p>Objectif 3: Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P13)</i></p>	<p>Objectif 6: Contribuer à la préservation de la biodiversité, des milieux naturels, et de la santé environnementale <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P19)</i></p>	<p>Objectif 9: Développer la performance et l'efficience des achats <i>(Liste d'actions de mise en œuvre P23)</i></p>

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau			
Engagement n°1	Fiche n°1	Objectif n°1	Objectif n°2	Objectif n°3	Objectif n°4
	Fiche n°2	Objectif n°5			Objectif n°6
	Fiche n°3	Objectif n°7		Objectif n°8	Objectif n°9
Engagement n°2	Fiche n°4	Objectif n°10	Objectif n°11	Objectif n°12	Objectif n°13
	Fiche n°5	Objectif n°15	Objectif n°16	Objectif n°17	Objectif n°18
Engagement n°3	Fiche n°6	Objectif n°19		Objectif n°20	Objectif n°21
	Fiche n°7	Objectif n°22		Objectif n°23	Objectif n°24
Engagement n°4	Fiche n°8	Objectif n°25		Objectif n°26	Objectif n°27
	Fiche n°9	Objectif n°28	Objectif n°29	Objectif n°30	Objectif n°31

Décomposition détaillée du SPASER

ENGAGEMENT n°1: Agir pour une commande publique sociale, inclusive et responsable	ENGAGEMENT n°2 Réduire l'impact environnemental de nos achats	ENGAGEMENT n°3: Favoriser le développement de la relation acheteurs fournisseurs et renforcer des synergies avec les acteurs institutionnels du territoire et de la région Bretagne	ENGAGEMENT n°4: Renforcer la performance économique de nos achats
Fiche n°1: Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi	Fiche n°4 : Diminuer l'empreinte carbone et intégrer l'économie circulaire	Fiche n°6 : Entretenir une relation constructive avec l'ensemble des fournisseurs	Fiche n°8 : Optimiser le processus achats
Objectif n°1 : Identifier les marchés susceptibles d'intégrer les dispositifs d'insertion dès la réunion de programmation	Objectif n°10 : Interroger et redimensionner nos besoins en amont des achats	Objectif n°19 : Faciliter l'accès à la commande publique en donnant de la visibilité et des garanties aux fournisseurs	Objectif n°25 : Animer la démarche achats responsables
Objectif n°2 : Utiliser les outils juridiques de la commande publique pour favoriser l'insertion et les marchés réservés	Objectif n°11 : Utiliser des techniques, équipements ou produits permettant de réduire l'émission des Gaz à Effet de Serre (GES)	Objectif n°20 : Continuer d'allotir les marchés pour permettre l'accès des PME et TPE.	Objectif n°26 : Intégrer les achats responsables dans le processus achat
Objectif n°3 : Promouvoir les dispositifs d'insertion au sein des services départementaux	Objectif n°12 : Intégrer des matières recyclées dans nos achats et utiliser des matériaux issus du réemploi ou de la réutilisation en lien avec les objectifs de la loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (dite loi AGEC)	Objectif n°21 : Assurer un suivi en continu des fournisseurs	35 Objectif n°27 : Faire monter en compétence les agents sur les achats responsables
Objectif n°4 : Collaborer avec nos partenaires externes sur l'insertion	Objectif n°13 : Optimiser la fin de vie des produits par le don, le recyclage, la réutilisation, la réparation	Fiche n°7 : Conforter les relations avec les acheteurs publics bretons et développer des synergies sur le territoire	Fiche n°9 : Mettre en place les leviers de l'efficacité des achats responsables
Objectif n°5 : Permettre à un public plus varié d'accéder à l'emploi	Objectif n°14 : Encourager les solutions écoresponsables innovantes.	Objectif n°22 : Développer la coopération entre acheteurs publics.	Objectif n°28 : Questionner le besoin et le définir fonctionnellement
Objectif n°6 : Développer les considérations liées à la mixité et à l'Égalité entre les femmes et les hommes	Fiche n°5 : Préserver la biodiversité		Objectif n°29 : Analyser le marché fournisseur
Fiche n°3 : Prendre en compte les enjeux de santé-sécurité dans nos achats	Objectif n°15 : Sensibiliser et conseiller les directions sur la biodiversité	Objectif n°23 : Soutenir l'association BRUDED (réseau de plus de 250 collectivités de Bretagne et de Loire-Atlantique).	Objectif n°30 : Raisonner en coût du cycle de vie ou a minima en coût global
Objectif n°7 : Veiller à la santé et la sécurité des fournisseurs et de leurs chaînes de sous-traitance	Objectif n°16 : Intégrer des considérations liées à la biodiversité dans les marchés de bâtiment, routes, espaces verts, mobilier, restauration et nettoyage	Objectif n°24 : Développer les filières	Objectif n°31 : Établir des stratégies achats
Objectif n°8 : Assurer la santé et la sécurité des agents du Département et des usagers dans les contrats achat	Objectif n°17 : Prendre en compte des techniques qui préservent la biodiversité lors de la définition du besoin		
Objectif n°9 : Assurer l'accessibilité aux services du Département	Objectif n°18 : Protéger la qualité des eaux et préserver les écosystèmes		



Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau				
Axe 1	Chantier 1	Objectif n°1			Objectif n°2	
	Chantier 2	Objectif n°3			Objectif n°4	
	Chantier 3	Objectif n°5	Objectif n°6	Objectif n°7	Objectif n°8	Objectif n°9
Axe 2	---	Objectif n°9		Objectif n°10		Objectif n°11
Axe 3	Chantier 1	Objectif n°12	Objectif n°13	Objectif n°14	Objectif n°15	Objectif n°16
	Chantier 2	Objectif n°16	Objectif n°17	Objectif n°18	Objectif n°19	Objectif n°20

Décomposition détaillée du SPASER

AXE 1: Développer une approche responsable dans les achats	AXE 2: Développer les considérations sociales dans les marchés	AXE 3: Poursuivre la transition écologique et environnementale
Chantier 1: Poursuivre la structuration d'un processus d'achat responsable	Objectif n° 9: Systématiser les clauses sociales dans les marchés	Chantier 1: Favoriser le réemploi, réduire et valoriser les déchets
Objectif n°1: Développer une programmation pluri annuelle en faveur des achats responsables et durables	Objectif n°10: Développer les marchés réservés en faveur des acteurs de l'économie sociale et solidaire, des structures de l'insertion par l'activités économique et celles tournées vers le handicap	Objectif n°12: Instaurer un critère environnemental de 15% minimum de la note finale
Objectif n°2: Renforcer le pilotage des achats responsables	Objectif n°11: Mettre en œuvre des mesures en faveur de l'égalité femme-homme	Objectif n°13: intégrer les enjeux du réemploi dans les achats
Chantier 2: Sensibiliser et former les agents aux processus achats responsables et les outiller		Objectif n°14: Intégrer les enjeux de réparabilité dans les achats
Objectif n°3: Sensibiliser et former les agents au processus achats responsables		Objectif n°15 Adopter une stratégie du numérique responsable
Objectif n°4: Construire un référentiel de critères intégrant la dimension environnementale		Chantier 2: Diminuer la consommation en ressources naturelles, en énergie et en émission de gaz à effet de serre
Chantier 3: Développer les relations fournisseurs et capter l'innovation		Objectif n°16: Contribuer à la mobilité douce
Objectif n°5: Informer les entreprises des opportunités dans les achats du département sur les volets environnementaux et sociaux		Objectif n°17: Prise en compte de l'impact carbone des achats
Objectif n°6: Structurer et développer les démarches de sourçage		Objectif n°18: Réduire l'impact environnemental des travaux
Objectif n°7: Développer les relations avec les organisations professionnelles		Objectif n°19: Développer l'achat en coût complet
Objectif n°8: Améliorer la performance achat en cours d'exécution des marchés		Objectif n°20: Développer et valoriser l'approvisionnement bio, de proximité et promouvoir le commerce équitable

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
Chantier 1	Objectif n° 1	Moyens de mise en œuvre
	Objectif n° 2	
	Objectif n° 3	
	Objectif n° 4	
Chantier 2	Objectif n° 1	Moyens de mise en œuvre
	Objectif n° 2	
	Objectif n° 3	
	Objectif n° 4	
Chantier 3	Objectif n° 1	Moyens de mise en œuvre
	Objectif n° 2	
	Objectif n° 3	
	Objectif n° 4	

Décomposition détaillée du SPASER

Chantier 1: Garantir durablement la performance et l'innovation	Chantier 2: Accélérer les transitions écologiques et sociales	Chantier 3: Mobiliser les acteurs bretons
Objectif n°1: Consolider des relations responsables avec les opérateurs économiques <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P4)</i>	Objectif 1: Affirmer l'ambition sociale <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P17)</i>	Objectif 1: Poursuivre la professionnalisation de l'écosystème de l'achat public <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P29)</i>
Objectif n°2: Assurer les équilibres contractuels et l'équité financière <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P7)</i>	Objectif 2: Valoriser la RSE et s'engager pour l'égalité des droits <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P19)</i>	Objectif 2: Contribuer au renforcement durable de l'économie bretonne <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P31)</i>
Objectif n°3: Encourager la créativité entrepreneuriale <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P10)</i>	Objectif 3: Réduire les impacts écologiques et soutenir l'économie circulaire <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P21-22)</i>	Objectif 3: Développer les coopérations entre acheteurs publics <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P33)</i>
Objectif n°4: Raisonner systématiquement coût global <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P13)</i>	Objectif 4: Favoriser une alimentation durable <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P25)</i>	Objectif 4: Mettre la transparence de l'évaluation et l'amélioration continue au cœur de la démarche <i>(Liste de moyens de mise en œuvre P35)</i>

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
3.	Enjeu 1	1.1; 1.2; 1.3; 1.4; 1.5; 1.6; 1.7
	Enjeu 2	2.1; 2.2
	Enjeu 3	3.1; 3.2; 3.3
	Enjeu 4	4.1; 4.2
	Enjeu 5	5.1; 5.2
	Enjeu 6	6.1; 6.2; 6.3; 6.4
	Enjeu 7	7.1; 7.2
	Enjeu 8	8.1; 8.2

Décomposition détaillée du SPASER

Enjeu 1: Agir pour un environnement favorable à la santé	Enjeu 2: Freiner le changement climatique et s'y adapter	Enjeu 3: Favoriser une gestion économe des ressources	Enjeu 4: Améliorer la qualité de l'alimentation	Enjeu 5: Protéger et restaurer la nature et la biodiversité	Enjeu 6: Développer l'emploi, l'insertion et l'économie responsable	Enjeu 7: Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité	Enjeu 8: Engager une démarche numérique responsable
1.1 La qualité de l'air	2.1 La sobriété carbone	3.1 La préservation des ressources	4.1 Une alimentation saine et durable	5.1 La préservation du végétal	6.1 Les clauses sociales	7.1 Lutte contre les discriminations	8.1 Achat numérique responsable
1.2 Bruits, nuisances sonores et vibrations	2.2 L'adaptation aux évènements climatiques extrêmes	3.2 La réduction des déchets	4.2 Soutenir le commerce équitable	5.2 Le bien-être animal	6.2 L'économie sociale et solidaire	7.2 Egalité femmes-hommes	8.2 Gestion des données
1.3 Pollutions lumineuses et aménités		3.3 L'économie circulaire			6.3 Soutien des TPE/PME		
1.4 Qualité de l'eau					6.4 Responsabilité Sociétale des Entreprises		
1.5 Confort hygrothermique							
1.6 Polluants							
1.7 Sécurité et prévention des risques							



Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
Axe 1	1	Objectifs
	2	
	3	
Axe 2	1	Objectifs
	2	
	3	
Axe 3	1	Objectifs
	2	
	3	



Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Promouvoir un achat durable et responsable	Axe 2: Rapprocher la commande publique du monde économique	Axe 3: Favoriser une dépense publique efficiente et innovante
1/ Procéder à des achats de qualité et de proximité <i>(Objectifs)</i>	1/ Développer les échanges avec les entreprises locales <i>(Objectifs)</i>	1/ Optimiser et rationnaliser les achats <i>(Objectifs)</i>
2/ Réduire l'empreinte environnementale des achats et accompagner la transition écologique <i>(Objectifs)</i>	2/ Simplifier l'accès à la commande publique <i>(Objectifs)</i>	2/ Professionnaliser la fonction achat au sein de la collectivité <i>(Objectifs)</i>
3/ Encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi <i>(Objectifs)</i>	3/ Promouvoir des relations contractuelles équilibrées <i>(Objectifs)</i>	3/ Favoriser la recherche et l'innovation dans les achats <i>(Objectifs)</i>

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau		
Enjeu N°1	Objectif 1	Action 1	Action 2	Action 3
	Objectif 2	Action 1	Action 2	Action 3
	Objectif 3	Action 1	Action 2	Action 3
Enjeu N°2	Objectif 1	Action 1	Action 2	Action 3
	Objectif 2	Action 1	Action 2	Action 3
	Objectif 3	Action 1	Action 2	Action 3
Enjeu N°3	Objectif 1	Action 1	Action 2	Action 3
	Objectif 2	Action 1	Action 2	Action 3
Enjeu N°4	Objectif 1	Action 1	Action 2	
	Objectif 2	Action 1	Action 2	
	Objectif 3	Action 1	Action 2	Action 3

Décomposition détaillée du SPASER

Enjeu 1 : Transition écologique et protection de la santé	Enjeu 2: Renforcement des achats inclusifs	Enjeu 3: Performance achat et organisation	Enjeu 4: Des achats au service de l'innovation et du territoire
Objectif 1: Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats	Objectif 1: Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique	Objectif 1: Optimiser la performance économique des achats	Objectif 1 : Développer la communication auprès des acteurs économiques du territoire
Action 1: Introduire les considérations environnementales dans tous nos marchés pour lutter contre le réchauffement climatique et préserver la santé	Action 1: Développer les clauses sociales dans les marchés de fournitures et de prestations intellectuelles	Action 1: Lors de la définition du besoin, s'interroger systématiquement sur la stratégie achat et les leviers activables	Action 1: Développer le dialogue avec les opérateurs économiques via les organisations professionnelles et consulaires locales
Action 2: Prendre en compte la préservation des ressources	Action 2: Diversifier les profils bénéficiaires des clauses sociales	Action 2: Développer les marchés transversaux et en centrale d'achat	Action 2: Renforcer la connaissance du tissu économique et systématiser le sourçage sur les segments identifiés comme adressables en local
Action 3: Développer le recours aux pratiques et matériaux durables dans la définition du besoin	Action 3: Introduire des critères d'attribution en matière d'insertion sociale	Action 3: Améliorer le suivi avec les fournisseurs	
Objectif 2: Développer des achats en économie circulaire	Objectif 2: Identifier les marchés pouvant être réservés	Objectif 2: S'organiser en faveur d'un achat responsable	Objectif 2: Faciliter l'accès TPE/PME à la commande publique
Action 1: Développer le recyclage, le réemploi et la réutilisation dans l'acte d'achat et soutenir la filière locale	Action 1: Communiquer la programmation des achats auprès des organisations associatives et consulaires	Action 1: Développer le partage de bonnes pratiques en interne, en externe et en particulier avec les adhérents de la Centrale d'Achat (CA)	Action 1: Organiser des ateliers de sensibilisation et des outils à destination des TPE / PME en lien avec les organisations consulaires et professionnelles locales
Action 2: Réduire les impacts des déchets générés par nos achats	Action 2: Renforcer la connaissance des structures du territoire et systématiser en local le sourçage sur ces segments en amont des consultations	Action 2: Mettre en place un processus achat en interne et professionnaliser les acheteurs pour concourir à un achat performant	Action 2: Activer tous les leviers pour faciliter l'accès aux TPE / PME (allotissement, simplification des dossiers de candidatures/ des documents marchés, avance...)
Action 3: Se questionner sur la fin de vie des biens/équipements et développer les ventes d'occasions	Action 3: Développer les marchés réservés tout en préservant un équilibre avec les structures classiques	Action 3: Fiabiliser le recensement des besoins, renforcer le lien entre la préparation budgétaire et la planification des achats	
Objectif 3: Satisfaire le juste besoin	Objectif 3: Accompagner le développement des considérations sociales dans nos marchés		Objectif 3: Soutenir l'innovation sur le territoire
Action 1: S'interroger sur l'opportunité de l'achat et les solutions pour satisfaire le besoin	Action 1: Introduire des considérations sociales dans les conditions d'exécution de 30% des marchés et dans 100% des marchés formalisés.		Action 1: Identifier et recenser par segment d'achat les entreprises innovantes
Action 2: Définir le besoin en terme de performance à atteindre ou d'exigences fonctionnelles	Action 2: Accompagner les services pour favoriser l'intégration de considérations sociales dans nos achats		Action 2: Accompagner les entreprises innovantes vers la commande publique
Action 3: Introduire les notions d'économie de la fonctionnalité et de la coopération dans nos achats	Action 3: Accompagner les fournisseurs dans une démarche responsable		Action 3: Devenir « référence » pour les entreprises innovantes



Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau
Axe 1	Action 1	Objectif
	Action 2	Objectif
	Action 3	Objectif
Axe 2	Action 4	Objectif
	Action 5	Objectif
	Action 6	Objectif
Axe 3	Action 7	Objectif
	Action 8	Objectif
	Action 9	Objectif
Axe 4	Action 10	Objectif
	Action 11	Objectif
	Action 12	Objectif
Axe 5	Action 13	Objectif
	Action 14	Objectif
	Action 15	Objectif
Axe 6	Action 16	Objectif
	Action 17	Objectif
	Action 18	Objectif
	Action 19	Objectif

Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Encourager une gestion responsable et raisonnée pour nos moyens généraux	Axe 2: Faire de nos événements l'expression de la responsabilité sociale et environnementale de nos collectivités	Axe 3: Faire de la clause sociale une stratégie d'achats	Axe 4: Imaginer et concevoir des travaux de manière sobre et responsable	Axe 5: Adopter des pratiques responsables avec les opérateurs économiques	Axe 6: Professionnaliser et promouvoir l'achat responsable
Action 1: Adopter une gestion responsable de notre parc informatique	Action 4: Imposer et développer le réemploi, la réutilisation et le recyclage dans le cadre de nos événements	Action 7: Atteindre 30% de marchés comportant une disposition sociale en 2025	Action 10: Imposer sur nos chantiers une gestion des déchets ambitieuse	Action 13: Rendre nos missions et notre programmation des achats plus visibles	Action 16 : Construire et promouvoir un plan de formation sur l'achat responsable
Objectif : Limiter l'impact carbone du numérique	Objectif : Limiter la création et la fabrication des biens à usage unique dans nos événements	Objectif : systématiser la clause sociale dans l'acte d'achats	Objectif: Encadrer et maîtriser la production et le tri des déchets sur nos chantiers	Objectif : Offrir davantage de visibilité aux entreprises	Objectif : partager une culture achat responsable
Action 2: Optimiser nos processus de commande et d'approvisionnement	Action 5: Privilégier la saisonnalité, l'approvisionnement local et prévenir le gaspillage alimentaire dans nos achats	Action 8: Diversifier nos clauses sociales	Action 11: Imposer le réemploi dans nos opérations	Action 14: Adapter et simplifier nos documents de marché	Action 17: Organiser des temps de présentation et d'échange sur la charte de déontologie
Objectif : Limiter l'impact carbone de nos commandes	Objectif : Promouvoir une restauration responsable et saine lors de nos évènements	Objectif: Investiguer de nouvelles formes d'inclusion	Objectif : favoriser le retraitement, le réemploi et la réutilisation des matériaux existants sur site	Objectif : rendre notre commande publique plus accessible et concourir à l'amélioration des offres techniques des candidats	Objectif : sécuriser les relations avec les entreprises
Action 3: Faire connaître et favoriser le réemploi de nos matériels au sein de la collectivité	Action 6: Identifier les écolabels et les inclure dans nos contrats	Action 9: Promouvoir les entreprises des secteurs adaptés et protégés, et les marchés réservés	Action 12: Exiger le recours à un matériau biosourcé a minima par chantier	Action 15: Questionner nos fournisseurs sur leur niveau de satisfaction dans l'exécution du contrat	Action 18: Questionner systématiquement nos candidats sur leur politique en matière de transition écologique
Objectif : Réduire l'achat de matériels neufs	Objectif : Faciliter les éco-labelisations	Objectif: Soutenir les entreprises des secteurs adaptés, protégés et de l'ESS par la commande publique	Objectif: Diminuer l'empreinte carbone de nos opérations de travaux	Objectif : poser un regard critique sur la commande publique de nos collectivités	Objectif : encourager une montée en puissance de la démarche transition écologique
					Action 19: Rendre visibles les actions de la collectivité en faveur de l'achat responsable
					Objectif : encourager une montée en puissance de la démarche transition écologique

Structuration du SPASER

1 ^{er} niveau	2 ^{ème} niveau	3 ^{ème} niveau			
Axe 1	FICHE ACTION N°1	Levier 1	Levier 2	Levier 3	Levier 4
	FICHE ACTION N°2	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
	FICHE ACTION N°3	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
	FICHE ACTION N°4	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
Axe 2	FICHE ACTION N°5	Levier 1	Levier 2	Levier 3	Levier 4
	FICHE ACTION N°6	Levier 1	Levier 2	Levier 3	Levier 4
	FICHE ACTION N°7	Levier 1	Levier 2	Levier 3	Levier 4
	FICHE ACTION N°8	Levier 1			Levier 2
Axe 3	FICHE ACTION N°9	Levier 1			Levier 2
	FICHE ACTION N°10	Levier 1			Levier 2
	FICHE ACTION N°11	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
Axe 4	FICHE ACTION N°12	Levier 1			Levier 2
	FICHE ACTION N°13	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
	FICHE ACTION N°14	Levier 1	Levier 2	Levier 3	
	FICHE ACTION N°15	Levier 1			Levier 2

Décomposition détaillée du SPASER

AXE 1 : LE DEPARTEMENT, SOUTIEN DES ACTEURS ECONOMIQUES	AXE 2 : LE DEPARTEMENT ECOLOGIQUEMENT EXEMPLAIRE	AXE 3 : LE DEPARTEMENT ANIMATEUR D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE	AXE TRANSVERSAL 4 : DES AGENTS ET DES ÉLUS ENGAGÉS POUR UNE COLLECTIVITÉ AGILE ET RÉACTIVE
FICHE ACTION N°1 : Faciliter l'accessibilité des TPE/PME aux marchés du Département	FICHE ACTION N°5 : Réduire l'empreinte carbone de la collectivité	FICHE ACTION N°9 : Élargir l'application des clauses et critères inclusifs dans les marchés du Département	FICHE ACTION N°12 : Organiser la gouvernance et l'animation du SPASER permettant la réussite des actions prescrites
1 - Favoriser la concurrence	1 - Prioriser les actions découlant des orientations du bilan des émissions de gaz à effet de serre (BEGES) du Département	1 - Réexaminer les publics cibles de la clause d'insertion professionnelle prévue dans les marchés du Département	1 - Assurer le pilotage et l'animation du SPASER
2 - Evaluer/identifier les freins aux dépôts d'offres	2 - Valoriser par des critères de notation les offres les plus performantes en bilan carbone, dans certains secteurs d'achats		
3 - Communiquer sur les prévisions d'achats du Département et adapter les publicités	3 - Favoriser l'efficacité énergétique par le biais de solutions adaptées, notamment en priorisant la rénovation énergétique des bâtiments du Département	2 - Élargir la politique d'achat social du Département à d'autres considérations inclusives que l'insertion professionnelle	2 - Communiquer sur le SPASER et les actions menées
4 - Simplifier les modalités de réponses des candidats	4 - Soutenir des modes de production agricole durables dans le cadre des dépenses alimentaires dans les collèges publics		
FICHE ACTION N°2 : Garantir des relations équilibrées avec les acteurs économiques	FICHE ACTION N°6 : Gérer et tendre vers la réduction des déchets liés aux marchés	FICHE ACTION N°10 : Favoriser le recours à des marchés réservés et l'accès aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS)	FICHE ACTION N°13 : Professionnaliser les acteurs de l'achat au sein du Département
1 - Développer une collaboration entreprises - Département	1- Promouvoir le réemploi et le recyclage des déchets de chantier	1 - Définir une politique de recours aux marchés réservés	1- Centraliser la fonction achat au sein d'un unique service
2 - Améliorer les relations partenariales titulaires / Département au cours de l'exécution des marchés publics	2 - Favoriser la durabilité des matériels et/ou des infrastructures		2 - Assurer la formation continue des acteurs de l'achat
3 - Rééquilibrer les relations contractuelles avec les entreprises	3 - Opter pour le réemploi du matériel en fin de vie	2 - Identifier les compétences et le savoir-faire des entreprises de l'ESS	3 - Diffuser une veille réglementaire commande publique sur un espace dédié
FICHE ACTION N°3 : Viser la performance économique des achats du Département	FICHE ACTION N°7 : Intégrer l'obligation d'introduction de considérations environnementales dans les contrats publics dès la définition du besoin	FICHE ACTION N°11 : Renforcer la vigilance du Département sur la responsabilité sociétale des entreprises (RSE)	FICHE ACTION N°14 : Rechercher les process d'achat les plus efficents
1- Favoriser les offres performantes selon une approche par le coût global qui viendra remplacer l'approche par le prix, en fonction de la pertinence, sur certains segments d'achat	1 - Favoriser les achats intégrant l'écoconception des produits ou services		
2 - Identifier les segments d'achat où la possibilité de mutualisation des achats est un facteur d'efficacité, que ce soit en interne comme en externe : marchés transversaux, groupements de commandes	2 - Intégrer des considérations environnementales dans les référentiels métiers existants ou à créer	1 - Examiner la question de l'application des cas d'exclusion, laissée à l'appréciation de l'acheteur, pour non-respect de la politique RSE des entreprises	
3 - Revoir les conditions de détermination des estimations financières et de fixation des prix permettant une meilleure optimisation des offres	3 - Expérimenter une méthodologie d'analyse du besoin tenant compte du cycle de vie sur les segments d'achats les plus impactants		
	4 - Intégrer les objectifs environnementaux dans la programmation budgétaire	2 - Promouvoir l'égalité femmes-hommes	
FICHE ACTION N°4 : Capter l'activité économique et l'innovation sur le territoire finistérien	FICHE ACTION N°8 : Être exemplaire dans les achats alimentaires, notamment dans les collèges du Département		FICHE ACTION N°15 : Faire évoluer les pratiques en s'appuyant sur des expérimentations
1 - Mieux connaître les évolutions techniques et les secteurs d'activités économiques du Finistère	1 - Promouvoir une alimentation de qualité dans les collèges	3 - Valoriser les entreprises mettant en œuvre des relations commerciales équilibrées et responsables	
2 - Valoriser davantage les critères qualitatifs dans les notations des offres			
3 - Capter l'innovation par l'utilisation d'outils spécifiques de la commande publique	2 - Soutenir le secteur agricole finistérien		
Benchmark SPASER – Brest métropole – 2024			



IV) Objectifs cibles chiffrés



Objectifs cibles chiffrés

Article L2111-3 du code de la commande publique :

« ... Il précise les objectifs cibles à atteindre pour chacune de ces catégories, notamment ceux relatifs aux achats réalisés auprès des entreprises solidaires d'utilité sociale agréées au sens de l'article L. 3332-17-1 du code du travail, d'une part, ou auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables, d'autre part. ».



Si l'article L2111-3 fait mention « d'objectifs cibles » de manière générale sans plus de précisions sur leurs contenus et n'impose donc pas la fixation d'objectifs cibles chiffrés, nous nous sommes attachés à rechercher les objectifs cibles chiffrés dans les 9 SPASER examinés.



Objectifs cibles chiffrés dans les SPASER

	Objectifs cibles chiffrés	Nombre d'objectifs cibles chiffrés	Ventilation par thématique			
			Environnement	Social	Economique	Gouvernance
	✓	12	3	6	3	
	✓	3	1	1		1
	✓	9	5	1		3
	✓	21	4	5	10	2
	✓	8	4	3	1	
	✓	1		1		
	✓	8	2	2	1	3
	✓	1		1		
	✓	5	4	1		



Exemples d'objectifs cibles chiffrés pour les axes sociaux et environnementaux

	Volet social	Volet environnemental
	<ul style="list-style-type: none">Atteindre en 2027, 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé) et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	<ul style="list-style-type: none">Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération environnementale (critère d'analyse des offres, clause) et pérenniser ce taux d'achat écologiquement responsable
	<ul style="list-style-type: none">2026 : 30% des parts des marchés avec des considérations sociales	<ul style="list-style-type: none">2026 : 100% des parts des marchés avec des considérations environnementales
	<ul style="list-style-type: none">100.000 H d'insertion effectuées par an d'ici 2028	<ul style="list-style-type: none">50% de consultations prenant en compte des considérations environnementales en 2024 et 100% en 2025
	<ul style="list-style-type: none">2025 : 50% de contrats comportant une considération sociale	<ul style="list-style-type: none">2023 : 100% de contrats comportant une clause environnementale



Exemples d'objectifs cibles chiffrés pour les axes sociaux et environnementaux

	Volet social	Volet environnemental
 Nantes Métropole	<ul style="list-style-type: none">1500 personnes bénéficiaires de clauses sociales par an	<ul style="list-style-type: none">56% de véhicules propres en 2026
 VILLE DE LORIENT	<ul style="list-style-type: none">30% de marchés notifiés avec une clause d'insertion sociale	
 LORIENT AGGLOMERATION	<ul style="list-style-type: none">30% des marchés avec une dimension sociale100% des marchés formalisés avec une dimension sociale en 2027	<ul style="list-style-type: none">100% de marchés avec une dimension environnementale en 2027
 angers Loire métropole communauté urbaine	<ul style="list-style-type: none">Atteindre 30% de marchés comportant une disposition sociale en 2025	
 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed	<ul style="list-style-type: none">Part des marchés attribués comportant au moins une considération sociale : 40% en 2027	<ul style="list-style-type: none">Intégration de critères environnementaux dans les consultations : 100% en 2027



Présence d'objectifs cibles chiffrés dans les axes environnementaux et sociaux

	Objectifs cibles chiffrés sur le volet environnemental	Objectifs cibles chiffrés sur le volet social	Objectifs cibles chiffrés spécifiques « achats auprès des ESUS »	Objectifs cibles chiffrés spécifiques « achats auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables »
	Oui	Oui	Non	Oui
	Oui	Oui	Non	Non
	Oui	Oui	Non	Non
	Oui	Oui	Non	Oui
	Oui	Oui	Non	Non
	Non	Oui	Non	Non
	Oui	Oui	Non	Non
	Non	Oui	Non	Non
	Oui	Oui	Non	Non



Présence des objectifs cibles chiffrés du PNAD 2022/2025

relatifs aux considérations environnementales (100%) et sociales (30%)

	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations environnementales	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations sociales			Échéance
		Présence	Valeur égale au PNAD	Valeur supérieure au PNAD	
	Oui	Oui	Oui	Non	2027
	Oui	Oui	Oui	Non	2026
	Oui	Oui	Oui	Non	2025
	Oui	Oui	Non	Oui 50%	2025



Présence des objectifs cibles chiffrés du PNAD 2022/2025

relatifs aux considérations environnementales (100%) et sociales (30%)

	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations environnementales	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations sociales			Échéance
		Présence	Valeur égale au PNAD	Valeur supérieure au PNAD	
	Oui	Oui	Non	Oui 100%	2026
	Non	Oui	Oui	Non	Non précisée
	Oui	Oui	Oui	Non	2027
	Non	Oui	Oui	Non	2025
	Oui	Oui	Non	Oui 40%	2027



Nature des objectifs cibles chiffrés

Objectifs cibles chiffrés

	Présence d'au moins un objectif cible chiffré exprimé en pourcentage	Présence d'au moins un objectif cible chiffré exprimé en euros
	Oui	Oui
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non
	Oui	Non



Axe 1: Responsabilité sociale	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité économique
Atteindre en 2027, 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé) et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération environnementale (critère d'analyse des offres, clause) et pérenniser ce taux d'achat écologiquement responsable	
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE ou équivalent) et des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent) de 900 000 € pour Brest métropole et de 100 000 € pour la ville de Brest	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une clause environnementale et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	
Objectif 1: Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins un critère d'analyse des offres environnemental et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	Objectif 7: Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises notamment des TPE/PME
Pérenniser 100 000 heures d'insertion par an pour Brest métropole et 5 000 heures d'insertion par an pour la ville de Brest dans le cadre de la clause d'insertion sociale		Pérenniser 30% du montant total des achats annuels auprès des TPE/PME pour la ville de Brest et la métropole
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE ou équivalent) de 250 000 € pour Brest métropole et de 20 000 € pour la ville de Brest		Objectif 8: Développer les achats auprès des structures de l'ESS
Objectif 2: Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap		Pérenniser un montant total annuel minimal d'achats auprès des fournisseurs relevant du secteur de l'ESS de 3 millions d'euros TTC pour Brest métropole et 1 million d'euros TTC pour la ville de Brest
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent) de 600 000 € pour Brest métropole et de 70 000 € pour la ville de Brest		Objectif 9: Développer la performance et l'efficience des achats
Objectif 3: Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations		Maintenir un délai global de paiement annuel moyen inférieur à 25 jours pour la ville de Brest et la métropole
Atteindre en 2027 et pérenniser au moins 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes (critère d'analyse des offres, clause)		



Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



Environnement	Social	Développement durable
2026: 100% des parts des marchés avec des considérations environnementales	2026: 30 % des parts des marchés avec des considérations sociales	2024: 100% des analyses des besoins ou des fiches de lancement de marchés au sens du développement durable

Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



AXE 1: Développer une approche responsable dans les achats	AXE 2: Développer les considérations sociales dans les marchés	AXE 3: Poursuivre la transition écologique et environnementale
Chantier 1: Poursuivre la structuration d'un processus d'achat responsable Intentions d'achat recensées en début d'année/ Nombre de marchés notifiés dans l'année: 70 % (Objectif 1) Réalisation du plan d'actions achats annuel: cible de 10 à 20 dossiers par an (Objectif 2)	100 000 H effectuées par an d'ici 2028 (Objectif 9)	Chantier 1: Favoriser le réemploi, réduire et valoriser les déchets marchés notifiés comportant une démarche de réemploi/nombre total de marchés: fournitures dans le cadre des objectifs de la loi dite « loi AGEC » + 100 % opérations de travaux de réhabilitation (bâtiments). (Objectif 13)
Chantier 2: Sensibiliser et former les agents aux processus achats responsables et les outiller Agents formés ou sensibilisés sur les achats responsables (3 niveaux de formation : pilotes/contributeurs/agents impliqués): 100 % des agents concernés par chacun des 3 niveaux formés d'ici 2026 (Objectif 3)		Chantier 2: Diminuer la consommation en ressources naturelles, en énergie et en émission de gaz à effet de serre Véhicules à faible émission achetés/ nombre de véhicules total: 80 % des véhicules propres lors du renouvellement des véhicules - 3,5 T (Objectif 16)
Chantier 3: Développer les relations fournisseurs et capter l'innovation	Reprise des objectifs PNAD: D'ici 2025, 30 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération sociale.	Vélos en service: 200 vélos à assistance électrique (Objectif 16) consultations prenant en compte des considérations environnementales: 50 % en 2024; 100 % en 2025 (Objectif 18) Produits bio: augmentation progressive de la part des produits bio et locaux, avec en particulier une perspective à 50 % pour les collèges d'ici 2028. (Objectif 20)
		Reprise des objectifs PNAD: D'ici 2025, 100 % des contrats de la commande publique notifiés au cours de l'année comprennent au moins une considération environnementale ;

Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



Chantier 1: Garantir durablement la performance et l'innovation	Chantier 2: Accélérer les transitions écologiques et sociales	Chantier 3: Mobiliser les acteurs bretons
Objectif n°1: Consolider des relations responsables avec les opérateurs économiques	Objectif 1: Affirmer l'ambition sociale	Objectif 1: Poursuivre la professionnalisation de l'écosystème de l'achat public
25% de contrats ayant fait l'objet d'un plan de progrès → 2025	50% de contrats comportant une considération sociale → 2025	75% de formations effectuées / nombre de formations proposées → 2025
50% de contrats ayant donné lieu à une démarche préalable de sourcing → 2025	5% de marchés réservés → 2025	
Objectif n°2: Assurer les équilibres contractuels et l'équité financière	10% de contrats attribués à des acteurs de l'ESS → 2025	Objectif 2: Contribuer au renforcement durable de l'économie bretonne
75% de contrats comportant une avance de 60% sans demande de garantie financière → 2024	Objectif 2: Valoriser la RSE et s'engager pour l'égalité des droits	
60% de TPE/PME ayant bénéficié d'une avance → 2024	50% de contrats contenant des critères/clauses RSE → 2025	80% de contrats attribués à des entreprises bretonnes (intégrant la Loire-Atlantique) → 2025
Délai global de paiement: 23 j. maximum → 2023	100% de contrats contenant des critères/clauses en faveur de l'égalité femmes-hommes → 2025	
Objectif n°3: Encourager la créativité entrepreneuriale	Objectif 3: Réduire les impacts écologiques et soutenir l'économie circulaire	Objectif 3: Développer les coopérations entre acheteurs publics
70% de TPE/PME attributaires de contrats avec la Région → 2025	100% de contrats comportant une clause environnementale → 2023	
30% de procédures « innovantes ou ayant fait l'objet de négociations → 2025	100% de contrats comportant un critère de sélection environnementale des offres avec une pondération supérieure à 20 % → 2024	
75% de consultations intégrant la possibilité de répondre en variante → 2023	50% de contrats intégrant une approche d'économie circulaire → 2025	
Délai moyen de consultation des entreprises: > 21 j. → 2023		
Objectif n°4: Raisonner systématiquement en coût global	Objectif 4: Favoriser une alimentation durable	
100% de contrats intégrant la prise en compte du coût global dans les évaluations de besoins → 2025	65% des denrées alimentaires (en valeur) sous signes de qualité servies dans les lycées publics de Bretagne → 2025	Objectif 4: Mettre la transparence de l'évaluation et l'amélioration continue au cœur de la démarche



<ul style="list-style-type: none"> • 100 % de marchés comprenant une clause environnementale ou sociale • 600 000 heures d'insertion a minima par an sur le territoire métropolitain, dont 300 000 heures dans les contrats passés par la Ville et la Métropole de Nantes • 100 % d'acheteurs de la collectivité sensibilisés et formés aux enjeux du SPAR. 							
Enjeu 1: Agir pour un environnement favorable à la santé	Enjeu 2: Freiner le changement climatique et s'y adapter	Enjeu 3: Favoriser une gestion économe des ressources	Enjeu 4: Améliorer la qualité de l'alimentation	Enjeu 5: Protéger et restaurer la nature et la biodiversité	Enjeu 6: Développer l'emploi, l'insertion et l'économie responsable	Enjeu 7: Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité	Enjeu 8: Engager une démarche numérique responsable
56% de véhicules propres en 2026		Aller vers une ville zéro plastique à usage unique	Proposer 100% de repas « faits maison » dans les cantines scolaires et dans les crèches avec 75% de produits bio et locaux avant la fin du mandat		<p>1500 personnes bénéficiaires de clauses sociales par an</p> <p>10 filières de coopération ESS identifiées</p> <p>Généralisation de l'avance de 30% pour les marchés de travaux</p>	100% de marchés avec un rappel des obligations légales en matière de non-discrimination	Au moins 20% de matériel informatique reconditionné et recyclé



Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés

VILLE DE
LORIENT

Axe 1: Promouvoir un achat durable et responsable

3/ Encourager l'insertion des personnes éloignées de l'emploi

30% de marchés notifiés avec une clause d'insertion sociale



Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés

Enjeu 1 : Transition écologique et protection de la santé	Enjeu 2: Renforcement des achats inclusifs	Enjeu 3: Performance achat et organisation	Enjeu 4: Des achats au service de l'innovation et du territoire
Objectif 1: Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats	Objectif 1: Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique	Objectif 1: Optimiser la performance économique des achats	Objectif 1: Développer la communication auprès des acteurs économiques du territoire
100% de marchés avec une dimension environnementale en 2027	70 000 heures d'insertion sur les marchés classiques (hors marchés réservés) en 2027	30 marchés actifs en centrale d'achat (isopérimètre) en 2027	49% des dépenses annuelles auprès des opérateurs économiques sur le Pays de Lorient en 2027
Objectif 2: Développer des achats en économie circulaire	Objectif 2: Identifier les marchés pouvant être réservés	Objectif 2: S'organiser en faveur d'un achat responsable	Objectif 2: Faciliter l'accès TPE/PME à la commande publique
Chiffres conformes aux obligations réglementaire relativement aux achats de biens issus du recyclage, de la réutilisation ou du réemploi, sur les segments d'achats identifiés en 2027		7% des dépenses annuelles hors marchés en 2027 <9% du montant cumulé des avenants dans l'année par rapport au volume d'achats en 2027	
Objectif 3: Satisfaire le juste besoin	Objectif 3: Accompagner le développement des considérations sociales dans nos marchés		Objectif 3: Soutenir l'innovation sur le territoire
	30% des marchés avec une dimension sociale 100% des marchés formalisés avec une dimension sociale en 2027		



Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés

Axe 3: Faire de la clause sociale une stratégie d'achats

Action 7: Atteindre 30% de marchés comportant une disposition sociale en 2025



AXE 2 : LE DEPARTEMENT ECOLOGIQUEMENT EXEMPLAIRE	AXE 3 : LE DÉPARTEMENT ANIMATEUR D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE	AXE TRANSVERSAL 4 : DES AGENTS ET DES ÉLUS ENGAGÉS POUR UNE COLLECTIVITÉ AGILE ET RÉACTIVE
Intégration de critères environnementaux dans les consultations : 100% en 2027 (obligation réglementaire)		
% d'achats annuels de produits de qualité et durables (loi Egalim) : 50% en 2024	Part des marchés attribués comportant au moins une considération sociale : 40% en 2027	Refonte de l'espace interne de communication dédié à la commande publique : 2025
Dont % d'achats issus de l'agriculture biologique (loi Egalim) : - 2024 : 20 % de la valeur indiquée ci-dessus - 2025 : 30 % de la valeur indiquée ci-dessus		
% d'achats annuels de produits de qualité et durables concernant les achats de viande et produits de la pêche (loi Egalim : 60% en 2024)		



V) Indicateurs



Indicateurs

Article L2111-3 du code de la commande publique :

« Ce schéma comporte des indicateurs précis, exprimés en nombre de contrats ou en valeur et publiés tous les deux ans, sur les taux réels d'achats publics relevant des catégories de l'achat socialement et écologiquement responsable parmi les achats publics réalisés par la collectivité ou l'acheteur concerné ».



Caractérisation des indicateurs

	Nombre d'indicateurs					PéIODICITé de publication des indicateurs	Mention de la valeur (T0, dernière valeur connue...) de l'ensemble des indicateurs du SPASER (exemple Indicateur X : valeur année Y à « T0 »)
	Environnement	Social	Economique	Gouvernance	TOTAL		
 Brest MÉTROPOLE & VILLE	24	45	32		101	Annuelle	Oui
 Côtes d'Armor le Département	11	9	6	8	34	Non précisée	Non
 Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT	8	3		4	15	Non précisée	Non
 Région BRETAGNE	8	7	14	11	40	Non précisée	Non
 Nantes Métropole	4	4			8	Tous les deux ans	Non
 VILLE DE LORIENT	« Le présent schéma fixe les grandes orientations de la politique achat de la Ville qui seront à décliner en plans d'actions. La prochaine étape consiste à préciser l'ensemble des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés, et à définir les indicateurs de suivi nécessaire à la montée en puissance de la performance achat au sein de la collectivité »						
 LORIENT AGGLOMERATION	3	5	3	5	16	Non précisée	Non
 angers Loire métropole communauté urbaine	16	8	8	5	37	Non précisée	Non
 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed	8	7	9	2	26	Tous les deux ans	Non

Restitution détaillée des indicateurs (Axe 1)



Axe 1 Responsabilité sociale

Indicateurs

- Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
- Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause)
- Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
- Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
- Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
- Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause sociale
- Montant total des achats annuels réalisés auprès des structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, SIAE ou équivalent)
- Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent) et des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)

Indicateurs transversaux de l'axe 1

« Responsabilité sociale »

Axe 1 Responsabilité sociale

Indicateurs

- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de travaux
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de services
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de fournitures
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les concessions
- Nombre annuel d'équivalent temps plein réalisés dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
- Nombre annuel de personnes éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
- Nombre annuel d'heures d'insertion réalisées en CDI dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
- Part (%) du nombre annuel total des heures générées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions réalisées en CDI
- Montant total des achats annuels réalisés auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent)
- Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent)
- Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre des marchés publics d'insertion et de qualification professionnelle
- Nombre annuel de personnes éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre d'un marché d'insertion et de qualification professionnelle
- Montant total des achats annuels réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
- Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
- Nombre annuel d'heures de travail réalisées dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
- Nombre annuel d'équivalent temps plein réalisés dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
- Nombre annuel de personnes en situation de handicap employées dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
- Montant des achats annuels de fournitures réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)

→ Objectif 1 Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes

→ Objectif 2 Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap

Axe 1 Responsabilité sociale

Indicateurs

- Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
- Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
- Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
- Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
- Nombre total d'heures d'insertion annuelles générées par la clause d'insertion sociale, exécutée par des femmes
- Part (%) du nombre total d'heures d'insertion annuelles générées par la clause d'insertion sociale, exécutée par des femmes
- Nombre annuel de femmes bénéficiaires de la clause d'insertion sociale

→ Objectif 3 Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations



Axe 2 Responsabilité environnementale	
Indicateurs	Indicateurs
Indicateurs transversaux de l'axe 2	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
« Responsabilité environnementale »	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
→ Objectif 4	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
Agir en faveur du climat	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat

Axe 2 Responsabilité environnementale	
Indicateurs	Indicateurs
→ Objectif 5	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
Promouvoir l'économie circulaire et la préservation des ressources	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
→ Objectif 6	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
Contribuer à la préservation de la biodiversité, des milieux naturels, et de la santé environnementale	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale



Responsabilité économique

Indicateurs

→ Objectif 7 Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises et notamment des TPE/PME	Nombre annuel de fournisseurs TPE/PME
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs relevant de la catégorie TPE/PME
	Montant des achats annuels auprès des TPE/PME
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des TPE/PME
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement attribués à des TPE/PME
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement attribués à des TPE/PME
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Nombre annuel de fournisseurs localisés en France
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés en France
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés en France
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés en France
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement mettant à disposition un cadre de réponse

Responsabilité économique

Indicateurs

→ Objectif 8 Développer des achats auprès des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)	Nombre annuel de fournisseurs relevant du secteur de l'ESS
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs relevant du secteur de l'ESS
	Montant total des achats annuels réalisés auprès des structures de l'ESS
	Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des structures de l'ESS
	Délai global de paiement annuel moyen
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement ouverts aux variantes
→ Objectif 9 Développer la performance et l'efficience des achats	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement ouverts aux variantes
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement ouverts aux variantes
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement ouvertes aux variantes

Restitution détaillée des indicateurs



Engagement n°1: Agir pour une commande publique sociale, inclusive et responsable	Engagement n°2 Réduire l'impact environnemental de nos achats	Engagement n°3: Favoriser le développement de la relation acheteurs fournisseurs et renforcer des synergies avec les acteurs institutionnels du territoire et de la région Bretagne	Engagement n°4: Renforcer la performance économique de nos achats
Fiche n°1: Poursuivre l'insertion sociale et professionnelle des publics éloignés de l'emploi	Fiche n°4 : Diminuer l'empreinte carbone et intégrer l'économie circulaire	Fiche n°6 : Entretenir une relation constructive avec l'ensemble des fournisseurs	Fiche n°8 : Optimiser le processus achats
Nombre d'heures d'insertion par famille travaux et prestations de service ou intellectuelles	% de véhicules électriques (nombre)	Nombre de TPE/PME titulaires	Nombre de réunions de programmation avec chaque direction de chaque année
Nombre d'heures d'insertion par profil bénéficiaire	Nombre de remplacement de matériels thermiques en électriques	% des entreprises du territoire breton en montant et en nombre de marchés	Nombre de publications achat responsable sur l'intranet
Nombre de marchés réservés au secteur du handicap et de l'insertion et ESS et volume financier	% d'enrobés avec des températures abaissées à moins de 150° C (tonnage)	Liste annuelle des marchés à enjeux	Nombre d'agents formés
Nombre de marchés clausés par secteur d'activité	% d'agrégats d'enrobés réintroduits (tonnage)	Nombre de REX formalisés	Nombre de fiches outils par famille
Fiche n°2 : Lutter contre les discriminations et promouvoir l'Égalité		% de fournisseurs dépendants	
Nombre de considérations sociales liées à la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/ hommes intégrées aux consultations lancées dans l'année.	% de matériaux recyclés sur les chantiers des routes (tonnage)	Délai moyen de paiement des factures fournisseurs	
Nombre de questionnaires envoyés liés à la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/ hommes.	% d'achat de produits recyclés, réutilisés ou reconditionnés (nombre)	Fiche n°7 : Conforter les relations avec les acheteurs publics bretons et développer des synergies sur le territoire	Fiche n°9 : Mettre en place les leviers de l'efficacité des achats responsables
Nombre de plans de progrès demandés liés à la lutte contre les discriminations et l'égalité femmes/hommes.	Nombre de marchés avec produits écolabellisés		
Fiche n°3 : Prendre en compte les enjeux de santé-sécurité dans nos achats	Taux de renouvellement du matériel informatique	Nombre de participations aux réunions et événements des initiatives ciblées	Nombre de stratégies par famille achat définies
Nombre de questionnaires adressés aux fournisseurs sur leur maîtrise de la chaîne d'approvisionnement	Fiche n°5 : Préserver la biodiversité		
Nombre de considérations liées à la santé sécurité	Nombre de clauses liées à la biodiversité dans les marchés		
	0 produit phytosanitaire		
	Nombre de formations liées à la biodiversité suivies par les agents du CD22 dans l'année	Nombre d'actions déployées avec les différentes filières	Nombre de procédures en coût complet



Restitution détaillée des indicateurs



AXE 1: Développer une approche responsable dans les achats	AXE 2: Développer les considérations sociales dans les marchés	AXE 3: Poursuivre la transition écologique et environnementale
Chantier 1: Poursuivre la structuration d'un processus d'achat responsable		Chantier 1: Favoriser le réemploi, réduire et valoriser les déchets
Nombre d'intentions d'achat recensées en début d'année/ Nombre de marchés notifiés dans l'année.	Nombre de marchés conclus avec clause sociale/nombre total de marchés notifiés	Nombre de marchés notifiés comportant une démarche de réemploi/nombre total de marchés.
Chantier 2: Sensibiliser et former les agents aux processus achats responsables et les outiller	Nombre de marchés réservés	Nombre de marchés prenant en compte un indice de réparabilité (ou autre preuve)/ nombre total de marchés.
Nombre d'agents formés ou sensibilisés sur les achats responsables (3 niveaux de formation : pilotes/contributeurs/agents impliqués	Nombre de marchés conclus avec une mesure en faveur de l'égalité femme/homme/ nombre total de marchés notifiés.	Chantier 2: Diminuer la consommation en ressources naturelles, en énergie et en émission de gaz à effet de serre
Chantier 3: Développer les relations fournisseurs et capter l'innovation		Nombre de véhicules à faible émission achetés/ nombre de véhicules total
Nombre de marchés ayant fait l'objet d'un sourcéage/Nombre total de marchés notifiés		Nombre de vélos en service et taux d'utilisation
Réalisation d'un plan d'actions achats annuel avec les organisations professionnelles et têtes de réseau.		Nombre de marchés intégrant une mesure de l'impact carbone/nombre total de marchés notifiés
		Nombre de consultations prenant en compte des considérations environnementales
		Nombre de marchés intégrant une approche en coût complet.
		Part de produits bio

Restitution détaillée des indicateurs



Chantier 1: Garantir durablement la performance et l'innovation	Chantier 2: Accélérer les transitions écologiques et sociales	Chantier 3: Mobiliser les acteurs bretons
Pourcentage de contrats ayant fait l'objet d'un plan de progrès	Pourcentage de contrats comportant une considération sociale	Pourcentage de formations effectuées / nombre de formations proposées
Pourcentage de contrats ayant donné lieu à une démarche préalable de sourcing	Nombre d'heures d'insertion total ainsi que par domaine d'achat et traduction en nombre d'ETP Pourcentage de marchés réservés	Nombre d'heures de formations délivrées aux agents intervenant sur la chaîne de l'achat
Nombre moyen d'offres reçues pour chacun des domaines d'achats de la Région pour les marchés publiés	Pourcentage de contrats attribués à des acteurs de l'ESS	Pourcentage de contrats attribués à des entreprises bretonnes (intégrant la Loire-Atlantique)*
Pourcentage de contrats donnant lieu à sous-traitance	Pourcentage de contrats contenant des critères/clauses RSE	Nombre d'emplois créés ou maintenus en Bretagne à travers les achats de la Région
Pourcentage de contrats comportant une avance de 60% sans demande de garantie financière	Pourcentage de contrats contenant des critères/clauses en faveur de l'égalité femmes-hommes	Nombre de filières économiques faisant l'objet d'un accompagnement dans le cadre d'une démarche de filière
Pourcentage de TPE/PME ayant bénéficié d'une avance	Pourcentage de femmes bénéficiaires d'une clause sociale	
Délai global de paiement	Pourcentage de contrats comportant une clause environnementale	
Pourcentage de TPE/PME attributaires de contrats avec la Région	Pourcentage de contrats comportant un critère de sélection environnementale des offres avec une pondération supérieure à 20 %	Nombre de rencontres entre acheteurs publics régionaux
Pourcentage de contrats attribués à des primo-accédants	Pourcentage de contrats intégrant une approche d'économie circulaire	Nombre de réunions communes d'information et de formation à destination des opérateurs économiques
Pourcentage de procédures « innovantes ou ayant fait l'objet de négociations	Calcul de l'empreinte carbone des achats réalisés par la Région	Nombre d'outils et d'expertises mutualisés
Pourcentage de consultations intégrant la possibilité de répondre en variante	Pourcentage de contrats donnant lieu à des avenants de prolongation de durée	Nombre de jeux de données relatifs à la commande publique publiés par la Région sur l'observatoire
Délai moyen de consultation des entreprises	Part des denrées alimentaires (en valeur) sous signes de qualité servies dans les lycées publics de Bretagne	Publication des données de la programmation pluriannuelle des achats
Pourcentage de contrats intégrant la prise en compte du coût global dans les évaluations de besoins	Part des produits de proximité (Bretagne et départements limitrophes)	
Nombre de formations à l'analyse du cycle de vie et à l'intégration du coût global réalisées	Part des produits issus du commerce équitable	Publication de la cartographie des achats de la Région

Restitution détaillée des indicateurs



Chantier 1: Garantir durablement la performance et l'innovation	Chantier 2: Accélérer les transitions écologiques et sociales	Chantier 3: Mobiliser les acteurs bretons
Objectif n°1: Consolider des relations responsables avec les opérateurs économiques	Objectif 1: Affirmer l'ambition sociale	Objectif 1: Poursuivre la professionnalisation de l'écosystème de l'achat public
Pourcentage de contrats ayant fait l'objet d'un plan de progrès	Pourcentage de contrats comportant une considération sociale	Pourcentage de formations effectuées / nombre de formations proposées
Pourcentage de contrats ayant donné lieu à une démarche préalable de sourcing	Nombre d'heures d'insertion total ainsi que par domaine d'achat et traduction en nombre d'ETP Pourcentage de marchés réservés	
Nombre moyen d'offres reçues pour chacun des domaines d'achats de la Région pour les marchés publiés	Pourcentage de contrats attribués à des acteurs de l'ESS	Nombre d'heures de formations délivrées aux agents intervenant sur la chaîne de l'achat
Pourcentage de contrats donnant lieu à sous-traitance		
Objectif n°2: Assurer les équilibres contractuels et l'équité financière	Objectif 2: Valoriser la RSE et s'engager pour l'égalité des droits	Objectif 2: Contribuer au renforcement durable de l'économie bretonne
Pourcentage de contrats comportant une avance de 60% sans demande de garantie financière	Pourcentage de contrats contenant des critères/clauses RSE Pourcentage de contrats contenant des critères/clauses en faveur de l'égalité femmes-hommes Pourcentage de femmes bénéficiaires d'une clause sociale	Pourcentage de contrats attribués à des entreprises bretonnes (intégrant la Loire-Atlantique) Nombre d'emplois créés ou maintenus en Bretagne à travers les achats de la Région Nombre de filières économiques faisant l'objet d'un accompagnement dans le cadre d'une démarche de filière
Pourcentage de TPE/PME ayant bénéficié d'une avance		
Délai global de paiement		
Objectif n°3: Encourager la créativité entrepreneuriale	Objectif 3: Réduire les impacts écologiques et soutenir l'économie circulaire	Objectif 3: Développer les coopérations entre acheteurs publics
Pourcentage de TPE/PME attributaires de contrats avec la Région	Pourcentage de contrats comportant une clause environnementale Pourcentage de contrats comportant un critère de sélection environnementale des offres avec une pondération supérieure à 20 % Pourcentage de contrats intégrant une approche d'économie circulaire Calcul de l'empreinte carbone des achats réalisés par la Région	Nombre de rencontres entre acheteurs publics régionaux Nombre de réunions communes d'information et de formation à destination des opérateurs économiques Nombre d'outils et d'expertises mutualisés
Pourcentage de contrats attribués à des primo-accédants		
Pourcentage de procédures « innovantes ou ayant fait l'objet de négociations		
Pourcentage de consultations intégrant la possibilité de répondre en variante		
Délai moyen de consultation des entreprises	Pourcentage de contrats donnant lieu à des avenants de prolongation de durée	Objectif 4: Mettre la transparence de l'évaluation et l'amélioration continue au cœur de la démarche Nombre de jeux de données relatifs à la commande publique publiés par la Région sur l'observatoire Publication des données de la programmation pluriannuelle des achats Publication de la cartographie des achats de la Région
Objectif n°4: Raisonner systématiquement en coût global	Objectif 4: Favoriser une alimentation durable	
Pourcentage de contrats intégrant la prise en compte du coût global dans les évaluations de besoins	Part des denrées alimentaires (en valeur) sous signes de qualité servies dans les lycées publics de Bretagne	
Nombre de formations à l'analyse du cycle de vie et à l'intégration du coût global réalisées	Part des produits de proximité (Bretagne et départements limitrophes) Part des produits issus du commerce équitable	

Restitution des indicateurs



- % de marchés comprenant une clause environnementale ou sociale
- Nombre d'heures d'insertion par an sur le territoire métropolitain, dans les contrats passés par la Ville et la Métropole de Nantes
- % d'acheteurs de la collectivité sensibilisés et formés aux enjeux du SPAR

Enjeu 1: Agir pour un environnement favorable à la santé	Enjeu 2: Freiner le changement climatique et s'y adapter	Enjeu 3: Favoriser une gestion économe des ressources	Enjeu 4: Améliorer la qualité de l'alimentation	Enjeu 5: Protéger et restaurer la nature et la biodiversité	Enjeu 6: Développer l'emploi, l'insertion et l'économie responsable	Enjeu 7: Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité	Enjeu 8: Engager une démarche numérique responsable
% de véhicules propres		Aller vers une ville zéro plastique à usage unique	% de repas « faits maison » dans les cantines scolaires et dans les crèches		Nombre de personnes bénéficiaires de clauses sociales par an Nombre de filières de coopération ESS identifiées % de marchés de travaux comprenant une avance de 30%	% de marchés avec un rappel des obligations légales en matière de non-discrimination	% de matériel informatique reconditionné et recyclé



Restitution détaillée des indicateurs

Axe 1: Promouvoir un achat durable et responsable

Axe 2: Rapprocher la commande publique du
monde économique

Axe 3: Favoriser une dépense publique efficiente et
innovante

« Le présent schéma fixe les grandes orientations de la politique achat de la Ville qui seront à décliner en plans d'actions. La prochaine étape consiste à préciser l'ensemble des actions permettant d'atteindre les objectifs fixés, et à définir les indicateurs de suivi nécessaire à la montée en puissance de la performance achat au sein de la collectivité. »

Restitution détaillée des indicateurs



Enjeu 1 : Transition écologique et protection de la santé	Enjeu 2: Renforcement des achats inclusifs	Enjeu 3: Performance achat et organisation	Enjeu 4: Des achats au service de l'innovation et du territoire
Objectif 1: Réduire l'empreinte écologique et les impacts sanitaires de nos achats	Objectif 1: Renforcer l'insertion des personnes éloignées de l'emploi par l'activité économique	Objectif 1: Optimiser la performance économique des achats	Objectif 1: Développer la communication auprès des acteurs économiques du territoire
Part de marchés avec une dimension environnementale	<p>Nombre d'heures par contrat et par profil (sources : mission locale) femmes et séniors</p> <p>Nombre d'heures d'insertion sur les marchés classiques (hors marchés réservés)</p>	<p>Nombre de marchés transversaux</p> <p>Nombre de marchés actifs en centrale d'achat (isopérimètre)</p>	Part en valeur des dépenses annuelles auprès des opérateurs économiques sur le Pays de Lorient
Objectif 2: Développer des achats en économie circulaire	Objectif 2: Identifier les marchés pouvant être réservés	Objectif 2: S'organiser en faveur d'un achat responsable	Objectif 2: Faciliter l'accès TPE/PME à la commande publique
Part des achats de biens issus du recyclage, de la réutilisation ou du réemploi, sur les segments d'achats identifiés AGEC	Part des marchés réservés <p>Part des dépenses annuelles réalisées auprès des structures de l'ESS</p>	Part des dépenses annuelles hors marchés	Part en valeur des marchés attribués à des TPE/PME au cours de l'exercice budgétaire
Objectif 3: Satisfaire le juste besoin	Objectif 3: Accompagner le développement des considérations sociales dans nos marchés	Pourcentage du montant cumulé des avenants dans l'année par rapport au volume d'achats	Objectif 3: Soutenir l'innovation sur le territoire
Nombre de marchés formalisés avec performance à atteindre exprimée ou exigences fonctionnelles	Part des marchés avec une dimension sociale, tous et seulement formalisés	Nombre des agents prescripteurs d'achats formés à l'achat responsable	Part en valeur des marchés attribués à des entreprises innovantes du territoire

Restitution détaillée des indicateurs

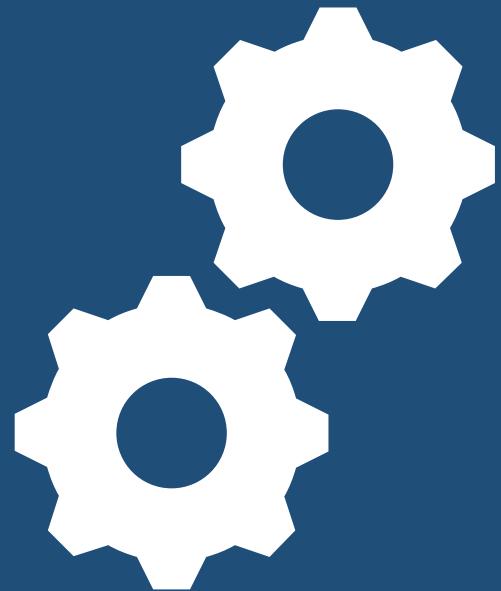


Axe 1: Encourager une gestion responsable et raisonnée pour nos moyens généraux	Axe 2: Faire de nos événements l'expression de la responsabilité sociale et environnementale de nos collectivités	Axe 3: Faire de la clause sociale une stratégie d'achats	Axe 4: Imaginer et concevoir des travaux de manière sobre et responsable	Axe 5: Adopter des pratiques responsables avec les opérateurs économiques	Axe 6: Professionnaliser et promouvoir l'achat responsable
Économie réalisée avec l'allongement de la durée de vie du matériel (économie de matériel et financière)	Pourcentage de marchés conclus sur les familles d'achat d'événementiels disposant d'une clause relative au réemploi et au recyclage.	Pourcentage de marchés clausés par rapport au nombre total de marchés	Nombre d'opérations tests en suivi avec le REX - sur la fin de l'opération	Nombre de téléchargements du fichier programmation	Nombre de formations
Nombre de sensibilisations réalisées et nombre de participants		Nombre d'heures d'insertion réalisées sur nos marchés	Taux de marchés de travaux avec la charte chantier propre	Nombre de participations à des rencontres et des événements	Nombre de personnes formées
Taux de marchés de fournitures impactés par de nouvelles clauses relatives aux emballages, flotte auto et derniers km décarbonés	Ratio entre matières premières achetées pour l'évènement et quantité restante	Pourcentage de réalisations des heures prévues	Pourcentage de chantier avec DIAG	Nombre d'entreprises rencontrées au cours d'évènements.	Nombre de sessions organisées et personnes sensibilisées
Évolution du montant du panier moyen par famille de fournitures	Ventilation par filière de valorisation des restes	Nombre d'entreprises exemplaires	Nombre d'opérations où une des méthodes de retraitement a été utilisée	Réponse au questionnaire sur la simplicité de nos DCE	
Taux de marché avec un mini de commande en fournitures		Nombre de marchés clausés avec ces nouveaux publics	Nombre de matériaux biosourcés mis en œuvre par chantier	Analyse du ratio retrait/dépôt dans nos consultations	Nombre de marchés ayant introduit ce questionnement
Nombre de matériels redéployés en interne + économie correspondante	Ratio d'événements organisés par nos collectivités présentant un objectif de labellisation ou imposant la labellisation des titulaires	Nombre de rencontres		Taux de PME parmi les offres remises	
		Nouveaux segments d'achats investis par un marché réservé	Pourcentage de volume de matériaux biosourcés mis en œuvre par chantier	Taux de réponse au questionnaire	Nombre de vues des publications sur les sites internet/extranet
				Taux de satisfaction de nos fournisseurs	

Restitution détaillée des indicateurs



AXE 1 : LE DEPARTEMENT, SOUTIEN DES ACTEURS ECONOMIQUES	AXE 2 : LE DEPARTEMENT ECOLOGIQUEMENT EXEMPLAIRE	AXE 3 : LE DÉPARTEMENT ANIMATEUR D'UNE ÉCONOMIE SOCIALE, SOLIDAIRE ET INCLUSIVE	AXE TRANSVERSAL 4 : DES AGENTS ET DES ÉLUS ENGAGÉS POUR UNE COLLECTIVITÉ AGILE ET RÉACTIVE
Indicateurs de performance	Indicateurs de performance	Indicateurs de performance	FICHE ACTION N°12 : Organiser la gouvernance et l'animation du SPASER permettant la réussite des actions prescrites
Evolution du nombre moyen d'offres réceptionnées	Evolution du poids des achats relevant de programmes budgétaires « verts »	Part des marchés attribués comportant au moins une considération sociale	
Nombre d'études d'optimisation économique menées	Intégration de critères environnementaux dans les consultations	Évolution de la part des contrats exécutés avec des entreprises de l'ESS	
FICHE ACTION N°1 : Faciliter l'accessibilité des TPE/PME aux marchés du Département	FICHE ACTION N°5 : Réduire l'empreinte carbone de la collectivité	FICHE ACTION N°9 : Élargir l'application des clauses et critères inclusifs dans les marchés du Département	
Part des entreprises finistériennes dans le volume d'achat du Département	Evolution du poids des Emissions de Gaz à Effet de Serre	Nombre d'heures d'insertion professionnelle réalisées dans le cadre de l'exécution des marchés du Département	
Part des TPE-PME attributaires		Nombre de consultations intégrant des considérations sociales autres que l'insertion professionnelle	
FICHE ACTION N°2 : Garantir des relations équilibrées avec les acteurs économiques	FICHE ACTION N°6 : Gérer et tendre vers la réduction des déchets liés aux marchés	FICHE ACTION N°10 : Favoriser le recours à des marchés réservés et l'accès aux entreprises de l'économie sociale et solidaire (EESS)	FICHE ACTION N°13 : Professionnaliser les acteurs de l'achat au sein du Département
Nombre de rencontres opérateurs économiques / Département organisées dans l'année	Nombre de consultations intégrant des considérations permettant de réduire les déchets et d'augmenter leur taux de valorisation (clause ou critère)	Nombre de marchés réservés attribués	Refonte de l'espace interne de communication dédié à la commande publique
FICHE ACTION N°3 : Viser la performance économique des achats du Département	FICHE ACTION N°7 : Intégrer l'obligation d'introduction de considérations environnementales dans les contrats publics dès la définition du besoin	Nombre des marchés attribués à des entreprises solidaires d'utilité sociale (ESUS)	Nombre d'actions de formations/informations suivies par les acteurs de l'achat
Nombre de marchés transversaux dans la collectivité	Nombre de familles d'achat concernées par la loi AGEC, dont l'objectif réglementaire est atteint	Part des entreprises attributaires ayant une politique RSE publiée	FICHE ACTION N°14 : Rechercher les process d'achat les plus efficents
Evolution des consultations lancées intégrant une approche financière en « coût global »			
FICHE ACTION N°4 : Capter l'activité économique et l'innovation sur le territoire finistérien	FICHE ACTION N°8 : Être exemplaire dans les achats alimentaires, notamment dans les collèges du Département		
Evolution du nombre de consultations ayant fait l'objet d'un sourcing	% d'achats annuels de produits de qualité et durables (loi Egalim)	Part des entreprises attributaires ayant une politique RSE publiée	FICHE ACTION N°15 : Faire évoluer les pratiques en s'appuyant sur des expérimentations
Evolution du nombre de marchés avec des méthodes d'achat favorisant la performance technique (MGP, conception-réalisation, achats innovants, variantes...)	Dont % d'achats issus de l'agriculture biologique (loi Egalim)		
	% d'achats annuels de produits de qualité et durables concernant les achats de viande et produits de la pêche (loi Egalim)		



VI) Mise en œuvre

Précisions méthodologiques :

Conçu comme une photographie du contenu des SPASER, le benchmark restitue la présence d'une disposition de mise en œuvre au moyen d'une recherche par mot-clé uniquement.

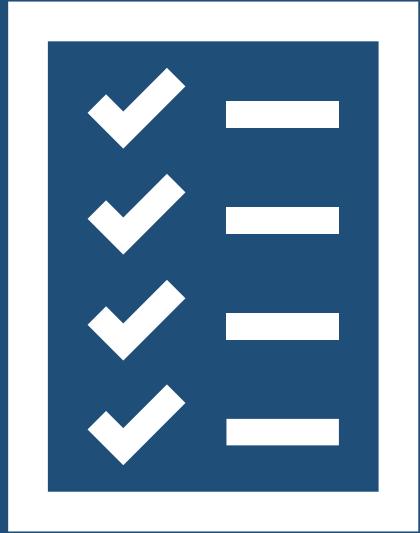
La mention « Non » ne signifie pas nécessairement qu'aucune action n'est prévue sur la thématique.

Mise en œuvre

Dispositions relatives...				
...à la formation des agents	Oui P6 <i>Mise en œuvre</i>	Oui P18 <i>Engagement 4; Fiche N°8; Objectif N°27</i>	Oui P18 <i>Axe 1; Chantier 2; Objectif N°3</i>	Oui P29 <i>Chantier 3; Objectif N°1; Moyens de mise en œuvre-indicateurs de suivi</i>
...à la formation des élus	Non	Non	Oui P35 <i>Axe 1; Chantier 2; Objectif N°3; Modalités; sensibiliser les élu-e-s</i>	Non
...à la communication interne	Oui P6 <i>Communication</i>	Oui P34 <i>Engagement N°4; Fiche N°8; Objectif N°25; 25.3</i>	Oui P12 <i>Les enjeux</i>	Oui P3 <i>Chantier 1; Objectif N°1</i>
...à la communication externe	Oui P6 <i>Communication</i>	Oui P34 <i>Engagement N°1; Fiche N°1; Objectif N°4</i>	Oui P12 <i>Les enjeux</i>	Oui P19 <i>Chantier 2; Objectif N°2; Moyens de mise en œuvre</i>

Mise en œuvre

Dispositions relatives...	Nantes Métropole	VILLE DE LORIENT	LORIENT AGGLOMERATION	angers Loire métropole communauté urbaine	DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed
...à la formation des agents	Oui P5 : 1. Introduction P27 : 4. Renforcer la professionnalisation de l'achat responsable	Oui P23 2/ Professionnaliser la fonction achat au sein de la collectivité	Oui P24 Enjeu 4; objectif 1; action 1 Ressources - internes	Oui P40 16 Construire et promouvoir un plan de formation sur l'achat responsable	Oui P36 : AXE 4 – Assurer un pilotage du SPASER et professionnaliser les acteurs de l'achat public P39 : Fiche action n°13 – Levier n°2
...à la formation des élus	Non	Oui P35 Axe 1; Chantier 2; Objectif N°3; Modalités; sensibiliser les élu-e-s	Non	Non	Non
...à la communication interne	Oui P27 4. Renforcer la professionnalisation de l'achat responsable	Oui P25 3/ Favoriser la recherche et l'innovation dans les achats	Oui P18 Enjeu 2; Objectif 2; Action 1	Non	Oui P13 : Fiche action n°3 – Levier n°2 P39 : Fiche action n°13 – Levier 3
...à la communication externe	Oui P27 4. Renforcer la professionnalisation de l'achat responsable	Oui P25 3/ Favoriser la recherche et l'innovation dans les achats	Oui P18 Enjeu 2; Objectif 2; Action 2	Oui P43 19. Rendre visibles les actions de la collectivité en faveur de l'achat responsable	Oui P4 Préambule



VII) Entrées thématiques

Précisions méthodologiques :

Conçu comme une photographie du contenu des SPASER, le benchmark restitue la présence d'une disposition thématique environnementale ou sociale au moyen d'une recherche par mot-clé uniquement.

La mention « Non » ne signifie pas nécessairement qu'aucune action n'est prévue sur la thématique.

Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives à...				
...la réduction des gaz à effets de serre	Oui P16 Axe 2; Objectif 4	Oui P21 Engagement n°2; Fiche n°4; Objectif n°11	Oui P35 Axe 3; Chantier 2	Oui P20 Chantier 2; Objectif n°3
...la réduction de la consommation d'énergie	Oui P16 Axe 2; Objectif 4	Oui P21 Engagement n°2; Fiche n°4; orientations stratégiques	Oui P35 Axe 3; Chantier 2	Oui P20 Chantier 2; Objectif n°3
...la réduction de la consommation d'eau	Oui P19 Axe 2; objectif 6	Oui P36 Engagement n°4; Fiche n°9; bonnes pratiques et actions en cours	Oui P38 Axe 3; Chantier 2; objectif n°18; Enjeux	Oui P21 Chantier 2; Objectif n°3
...la promotion de la durabilité des produits	Oui P18 Axe 2; objectif 5	Oui P21 Engagement n°2; Fiche n°4; Objectif n°11	Oui P11 Les enjeux; B.	Oui P23 Chantier 2; Objectif n°4
...la sobriété numérique	Oui P16 Axe 2; Objectif 4	Oui P22 Engagement n°2; Fiche n°4; Objectif n°11.4	Oui P34 Axe 3; Objectif n°15	Oui P3 Chantier 1; Objectif n°1; Objectifs Breizh Cop ...
...à l'économie circulaire	Oui P18 Axe 2; objectif 5	Oui P21 Engagement n°2; Fiche n°4	Oui P30 Axe 3; Chantier 1	Oui P20 Chantier 2; Objectif N°3

Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives à...	Nantes Métropole	VILLE DE LORIENT	LORIENT AGGLOMERATION	angers loire métropole communauté urbaine	DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed
...la réduction des gaz à effets de serre	Oui P12 Enjeu 2	Oui P13 Axe 1; 2	Oui P14 Enjeu 1; Objectif 2	Oui P11 Axe 1; Action 1	Oui P20-21 Fiche action n°5
...la réduction de la consommation d'énergie	Oui P12 : Enjeu 2 P14 : Enjeu 3	Oui P13 Axe 1; 2	Oui P13 Enjeu 1; Objectif 1	Oui P3 Edito	Oui P21 Fiche action n°5
...la réduction de la consommation d'eau	Oui P14 Enjeu 3	Non	Oui P13 Enjeu 1; Objectif 1	Non	Oui P25 Fiche action n°7
...la promotion de la durabilité des produits	Oui P16 Enjeu 4	Oui P5 Le développement durable et la ville de Lorient	Oui P14 Enjeu 1; Objectif 2	Non	Oui P22 Fiche action n°6
...la sobriété numérique	Oui P25 Enjeu 8	Oui P19 Axe 2; 2	Non	Oui P11 Axe 1; Action 1	Oui P4 Préambule
...à l'économie circulaire	Oui P14 Enjeu 3; 3.3	Oui P13 Axe 1, 2	Oui P14 Enjeu 1; Objectif 2	Oui P13 Axe 1; Action 3	Oui P4 Préambule

Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives...				
...à l'utilisation de matière recyclée, du réemploi ou de la réutilisation	Oui P18 Axe 2; objectif 5	Oui P23 Engagement n°2; Fiche n°4; Objectif N°12	Oui P30 Axe 3; Chantier 1	Oui P21 Chantier 2; Objectif N°3
...à l'alimentation	Oui P19 Axe 2; objectif 6	Oui P17 Engagement n°1, Fiche n°3, Objectif n°8	Oui P40 Axe 3; Chantier 2; Objectif n°20	Oui P24 Chantier 2, Objectif n°4
...aux véhicules à faible émission	Oui P16 Axe 2; Objectif 4	Oui P21 Engagement n°2, Fiche n°4, Objectif n°11	Oui Axe 3, Chantier 2, Objectif n°16	Non

Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives...	 Nantes Métropole	 VILLE DE LORIENT	 LORIENT AGGLOMERATION	 angers Loire métropole communauté urbaine	 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed
...à l'utilisation de matière recyclée, du réemploi ou de la réutilisation	Oui P25 Enjeu 8	Oui P13 Axe 1; 2	Oui P14 Enjeu 1; Objectif 1, Action 1	Oui P17 Axe 2; Action 4	Oui P17 P25 : Fiche action n°7 – Levier 4
...à l'alimentation	Oui P16 Enjeu 4	Oui P13 Axe 1; 1	Non	Oui P18 Axe 2, Action 5	Oui P26 Fiche action n°8
...aux véhicules à faible émission	Oui P9 Enjeu 1	Non	Oui P14 Enjeu 1; Objectif 1; Action 1	Non	Oui P20 Fiche action n°5 – Levier 2

Dispositions thématiques sociales

Dispositions thématiques relatives à ...	Brest MÉTROPOLE & VILLE	Côtes d'Armor le Département	Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT	Région BRETAGNE
...l'intégration sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ou défavorisés	Oui P12 Axe 1; objectif 2	Oui P12 Engagement n°1; Fiche n°1	Oui P25 Axe 2	Oui P16 Chantier 2; Objectif n°1
...l'économie sociale et solidaire (ESS)	Oui P22 Axe 3; objectif 8	Oui P12 Engagement n°1, Fiche n°1, Objectif n°2; Objectif n°3	Oui P27 Axe 2; Objectif n°10	Oui P3 Chantier 1, Objectif n°1
...l'égalité professionnelle femme-homme	Oui P13 Axe 1; objectif 3	Oui P15 Engagement N°1; Fiche N°2; Objectif N°6	Oui P28 Axe 2; Objectif n°11	Oui P19 Chantier 2; Objectif n°2; Moyens de mise en œuvre
...la lutte contre les autres discriminations	Oui P13 Axe 1; objectif 3	Oui P14 Engagement N°1; Fiche N°2; Orientations stratégiques	Oui P28 Axe 2; Objectif n°11	Oui P18-19 Chantier 2; Objectif n°2
...l'emploi indirect des personnes en situation de handicap	Oui P12 Axe 1; objectif 2	Oui P12 Engagement N°1; Fiche N°1	Oui P25 Axe 2	Oui P16 Chantier 2; Objectif n°1
...l'accessibilité des personnes en situation de handicap (aux services et bâtiments publics)	Oui P12 Axe 1; objectif 2	Oui P14 : Engagement N°1; Fiche N°2 P17 : Fiche N°3; Objectif n°9	Non	Non

Dispositions thématiques sociales

Dispositions thématiques relatives à ...	Nantes Métropole	VILLE DE LORIENT	LORIENT AGGLOMERATION	angers loire métropole communauté urbaine	DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed
...l'intégration sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ou défavorisés	Oui P20 Enjeu 6; 6.1	Oui P14 Axe 1; 3	Oui P16 Enjeu 2	Oui P23 Axe 3; action 7	Oui P28 et suivantes Axe 3; Fiche action n°9
...l'économie sociale et solidaire (ESS)	Oui P21 Enjeu 6; 6.2	Oui P18 Axe 2; 1	Oui P17 P18 : Enjeu 2	Oui P25 Axe 3; action 9	Oui P32 Axe 3; Fiche action n°10
...l'égalité professionnelle femme-homme	Oui P24 Enjeu 7; 7.2	Non	Oui P16 Enjeu 2	Oui P24 Axe 3; action 8	Oui P34 Axe 3; Fiche action n°11
...la lutte contre les autres discriminations	Oui P23 Enjeu 7; 7.1	Non	Oui P19 Enjeu 2; objectif 3	Non	Non
...l'emploi indirect des personnes en situation de handicap	Oui P21 Enjeu 6; 6.2	Oui P14 Axe 1; 3	Non mais inclus dans l'enjeu 2; objectifs 2 et 3	Oui P24 Axe 3; action 8	Oui P28 et suivantes Axe 3; Fiche action n°9
...l'accessibilité des personnes en situation de handicap (aux services et bâtiments publics)	Oui P25 Enjeu 8; 8.1	Non	Oui P17 Enjeu 2; objectif 3	Non	Oui P29 Axe 3

Dispositions thématiques économiques

Dispositions thématiques relatives à ...	Brest MÉTROPOLE & VILLE	Côtes d'Armor le Département	Ille & Vilaine LE DÉPARTEMENT	Région BRETAGNE
...au commerce équitable	Oui P10 Axe 1; objectif 1	Oui P15 Engagement N°1; Fiche N°2; Objectif n°6	Oui P40 Axe 3; Chantier 2; Objectif 20	Oui P24-25 Chantier 2; Objectif N°4
... à l'innovation	Oui P23 Axe 3; objectif 9	Oui P36 Engagement N°4; Fiche N°9; Objectif n°29	Oui P20 Axe 1; Chantier 3	Oui P3 Chantier 1 ...

Dispositions thématiques économiques

Dispositions thématiques relatives à ...	 Nantes Métropole	 VILLE DE LORIENT	 LORIENT AGGLOMERATION	 angers Loire métropole communauté urbaine	 DÉPARTEMENT Finistère Penn-ar-Bed
...au commerce équitable	Oui P16 Enjeu; 4.2	Non	Non	Non	Oui P34 Axe 3, Fiche action n°11, Levier 3
... à l'innovation	Oui P8 3.; 6.	Oui P24 Axe 3; 3	Oui P23 Enjeu 4	Oui P30 Axe 4; action 11	Oui P15 Axe 1, Fiche action n°4